

Les brèves du Sundep Paris

février 2007



La réunion du 12 janvier au Ministère sur les moyens illustre la remise en cause du service public d'Éducation

Répartition des moyens pour la rentrée 2007/2008 (enseignement primaire et secondaire)

Académies	Suppressions ou dotations de contrats (démographie)	Suppressions de contrats pour heures de décharge	Total par académie
Orléans-Tours	-9	-21	-30
Paris	+36	-28	+8
Poitiers	-19	-16	-35
Versailles	+40	-27	+13

Pour les autres académies visitez le site <http://www.sundep.org>

Attention

Perte de 28 contrats ne signifie pas que 28 de nos collègues seront touchés.

Il s'agit de -28 équivalents temps pleins donc -504 heures (28x18).

Ce sont des centaines de collègues qui seront concernés à Paris.

Toutefois la suppression des heures de décharge ne devra en aucun cas se traduire par le passage à temps incomplet d'enseignants titulaires d'un contrat définitif à temps complet.

C'est pourquoi LA LUTTE CONTRE LA REMISE EN CAUSE DES DÉCRETS DE 1950 CONTINUE.

Le Ministère de l'Éducation nationale a annoncé la publication imminente au journal officiel du décret sur les obligations de service des enseignants du second degré.

Ce décret fait pourtant l'objet d'un refus de l'ensemble de la profession qui s'exprime avec force depuis maintenant cinq mois.

La détermination des personnels, comme celle de l'intersyndicale du second degré, reste entière. L'action va se poursuivre, pendant la période des vacances de février et au-delà.

... tandis que la valeur du point de la Fonction publique augmente fortement !...

La valeur du point de la fonction publique vient de passer de 53,9795 € (taux en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2006) à 54,4113 € au 1^{er} février 2007.

Maigre consolation.

... et qu'une nouvelle cotisation salariale de prévoyance est prélevée...

L'État prélèvera directement sur les salaires des maîtres la nouvelle cotisation salariale de prévoyance de 0,20% de la rémunération brute... dès le mois de janvier 2007. Cette cotisation est directement versée à l'organisme assureur. La régularisation des cotisations pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2006 interviendra ultérieurement !

Temps partiel et CPA

La circulaire concernant la demande de Temps partiel Autorisé et de reprise à temps complet est arrivée dans votre établissement ainsi que la circulaire Cessation Progressive d'Activité. Elles doivent être affichées par l'administration.

Le coin du militant : les revendications du SUNDEP

Le SUNDEP, à l'occasion de "mesures catégorielles" négociées avec le Ministère à partir du 14 février, veut porter des revendications pour défendre les précaires :

- contractualisation des délégués auxiliaires (délégués auxiliaires dans le 2nd degré, suppléants dans le 1er degré) : la loi du 26 juillet 2005 qui limite l'emploi des CDD dans la fonction publique pourrait servir de point d'appui à la contractualisation ;
- remplacements assurés par des contractuels : ceci permettra de contractualiser les délégués auxiliaires qui assurent ces services ;
- rémunération des suppléants du premier degré sur l'échelle des instituteurs qui débute à l'indice 341 (actuellement ils sont à l'indice 291 sans CAP ou 310 avec CAP) ;
- augmentation significative du contingent d'accès à l'échelle des Adjoints d'Enseignement et ouvrir cette possibilité aux délégués auxiliaires.

Les résultats des élections CCMA

Le SUNDEP passe en 3^e position après seulement 4 ans d'existence, augmente son score en nombre de voix et en % des suffrages exprimés !

Merci beaucoup à tous ceux qui nous font confiance et rejoignez-nous !

	Total 1998 en %	Total 2001 en %	Total 2004	En %	Total 2007	En %	Différence en brut 2004/7	Différence en %	Élus 2007 (comme en 2003)
Inscrits			3663		3755				
Votants			2247		2375				
Abstentions			1416		1380				
Blancs ou nuls			39		41				
Suffr. exprimés			2208		2335				
CFDT	46,6	44,3	804	36,41	841	36,03	+37	-0,38	3
CFTC	36,6	34,4	733	33,20	668	28,62	-65	-4,58	2
SUNDEP			129	5,84%	194	8,31	+65	+2,47	
SPELC	2,9%	6,9%	172	7,79%	191	8,18	+19	+0,39	
CGT	6,8%	9,2%	167	7,56%	161	6,90	-6	-0,66	
CGC	7,1%	6,2%	128	5,80%	67	2,87	-61	-2,93	
FO			75	3,40%					
SNALC					90	3,86			
CNMEP					122	5,23			